Comment puis-je faire part de mes observations concernant un texte publié dans Pharmeuropa ?

Réponse:

Vous pouvez transmettre vos commentaires par l'intermédiaire de votre Autorité nationale de pharmacopée ou du Secrétariat de la Ph. Eur. (via le HelpDesk de l'EDQM si vous êtes situé/e hors Europe). Dans tous les cas, veuillez les envoyer avant la date limite indiquée. Reportez-vous au document «*Pour commenter* », accessible en haut de chaque texte publié.

Pour en savoir plus sur l'utilisation du HelpDesk, consultez le manuel de l'utilisateur du HelpDesk.